

ECTS à CPE Lyon

ECTS est un système de transfert de crédits lancé dans le cadre du programme ERASMUS en 1989. Il vise à faciliter la mobilité des étudiants et la coopération interuniversitaire en augmentant la transparence et la comparabilité des informations en matière de programmes, d'activités de formation et de parcours de l'étudiant. Il constitue un outil important dans la construction de l'Espace Éducatif Européen et les unités ECTS deviennent des éléments-clés dans l'élaboration et la gestion interne des programmes. Aujourd'hui, le système ECTS est un système d'accumulation de crédits pour répondre aux conditions spécifiques du processus de Bologne (réarticulation des programmes autour des diplômes de licence, de master et de doctorat et de l'apprentissage tout au long de la vie. L'acronyme "ECTS" devient donc "European Credit Transfer and Accumulation System".

Historique

- Participation de CPE Lyon au Projet Pilote ECTS dans le domaine 13.3 - Chimie, pendant la période 1992-1995.
- Généralisation du système de transfert de crédits à CPE Lyon depuis 2006 pour répondre à sa volonté politique de s'inscrire dans une démarche Qualité et suivre sa logique pédagogique de placer l'étudiant au centre de son apprentissage. Augmenter la transparence et la qualité des informations en matière de programmes, d'activités de formation, de parcours de l'étudiant facilite :
 - le choix de l'étudiant dans son programme de formation
 - la mobilité des étudiants et des enseignants
 - la gestion des enseignements (programmes, contenu, évaluation)
 - la cohérence des programmes en tenant compte du travail de l'étudiant
 - la reconnaissance et la coopération interuniversitaire au sein de l'Espace éducatif européen
- En mai 2007, CPE Lyon a reçu le « label européen de qualité » de l'Agence Europe Education Formation France pour la mobilité étudiante Erasmus.

Attribution des crédits / valeurs ECTS

Chaque activité de formation du diplôme d'ingénieur est comptabilisée en crédits.

Le crédit est une valeur numérique exprimant la charge totale de travail que l'étudiant est supposé accomplir pour satisfaire aux objectifs d'apprentissage de cette matière.

Le crédit reprend non seulement le volume horaire (assistance aux cours) mais aussi les stages, les travaux pratiques, les recherches en bibliothèque, le temps d'étude et de préparation aux examens, les activités de laboratoire, etc.

Le diplôme d'ingénieur comprend 270 crédits de formation à l'école et 50 crédits de stages.

A CPE Lyon, un crédit correspond à environ 26 heures de travail. Chaque unité d'enseignement (module) a une valeur de 3, 6 ou 9 crédits. Une année académique d'études est estimée à 1560 heures de travail et compte donc 60 crédits. Les crédits de stage d'exécution (5 crédits, un mois) et d'élève ingénieur (15 crédits, 3 mois), qui se passent pendant les 'vacances' d'été, sont attribués en plus des 60 crédits des années 3 et 4, parce que les étudiants travaillent pour 12 mois en année 4 (au moins 2000 heures) comme montré dans le schéma ci-dessous. Les 30 crédits de stage en dernière année (6 mois) sont comptés dans les 60 crédits de cette dernière année.

CPE Lyon ne se limite pas à une simple conversion des volumes horaires mais estime le mieux possible la charge de travail de l'étudiant. Une validation a posteriori et une évaluation régulière sont réalisées (enquête auprès des étudiants et des enseignants) par un comité pédagogique composé d'enseignants et d'étudiants.

Tableau pour les années 3, 4 et 5 pour le Diplôme d'Ingénieur (Master degree) en chimie-génie des procédés et en électronique.

Année	Sept	Oct	Nov	Déc	Jan	Fev	Mar	Avl	Mai	Juin	Juil	Août	Sept
3	Semestre 5 (30 ECTS)					Semestre 6 (30 ECTS)					Stage (Min. 1 mois) (5 ECTS)		
	Semestre 7 (30 ECTS)					Semestre 8 (30 ECTS)					Stage (3 mois) (15 ECTS)		
5	Semestre 9 (30 ECTS)					Semestre 10 Projet de fin d'études (6 mois) (30 ECTS)							

Tableau pour les années 3,4, année optionnelle en entreprise (année de césure), et 5 pour le Diplôme d'Ingénieur (Master degree) en chimie-génie des procédés et en électronique pour les étudiants qui ont choisi l'option d'une année de césure en entreprise.

Année	Sept	Oct	Nov	Déc	Jan	Fev	Mar	Avl	Mai	Juin	Juil	Août
3	Semestre 5 (30 ECTS)					Semestre 6 (30 ECTS)					Stage (Min. 1 mois) (5 ECTS)	
	Semestre 7 (30 ECTS)					Semestre 8 (30 ECTS)						
Année de césure	12 mois en entreprise (dont 3 mois obligatoire) (60 ECTS: 15 obligatoires et 45 optionels)											
5	Semestre 9 (30 ECTS)					Semestre 10 Projet de fin d'études (6 mois) (30 ECTS)						

Tableau pour les années 3, 4 et 5 pour le Diplôme d'Ingénieur en Informatique et Réseaux de Communication

Année	Sept	Oct	Nov	Déc	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept
3	Semestre 5 (30 ECTS)						Semestre 6 (30 ECTS)						
	Dans l'industrie Projet 1 (15 ECTS)												
4	Semestre 7 (30 ECTS)						Semestre 8 (30 ECTS)				Stage international		
	Dans l'industrie Projet 2 (15 ECTS)												
5	Stage internat. continué (10 ECTS)	Semestre 9 (30 ECTS)				Semestre 10 Projet 3 (7 mois) (35 ECTS)							

Echelle de notation

Chaque examen est noté de 0 à 20 points. Il y a au moins deux évaluations pour chaque module. Les crédits pour un module sont attribués si une note moyenne égale ou supérieure à 10 est obtenue pour le module. Pour chaque module, les étudiants obtiennent un grade (A, B, C, D, E, ou F) selon l'échelle ci-dessous :

- A : 10% meilleurs
- B : 25% suivants
- C : 30% suivants
- D : 25% suivants
- E : 10% suivants
- F : échec, les crédits ne sont pas attribués

Cette échelle est reprise sur le relevé de notes.

Pour valider un semestre un total de 30 crédits doit être obtenu. Pour valider une année académique d'études, un total de 60 crédits doit être obtenu. Pour obtenir le Diplôme d'Ingénieur (Master degree) tous les semestres académiques ainsi que les 5 et 15 ECTS pour les stages d'un mois et de trois mois, respectivement.

Coordinateur institutionnel ECTS

Prof. Anthony Smith
Coordinateur institutionnel Erasmus et programmes de mobilité
Directeur des Relations Internationales

Contact:

Catherine Ponthus
Administration des relations internationales
CPE Lyon
43 Boulevard du 11 Novembre 1918
BP 82077
69616 Villeurbanne cedex
France
Tel.: +33 472 431728
Fax: +33 472 431729
Courriel: ponthus@cpe.fr

Pour toute question relative aux cours, aux valeurs ECTS et la gestion du Contrat d'études, les étudiants sont invités à contacter Catherine Ponthus directement.